

Contexte du territoire

L'association Agricourt a été créée en 2011 par des agriculteurs et des habitants pour trouver des solutions pour approvisionner en produits bio et locaux les cantines communales. Initialement imaginée sur le département de la Drôme, l'association est aujourd'hui présente aussi en Ardèche. Ces deux départements ruraux connaissent des contraintes logistiques fortes, avec des productions locales diversifiées à organiser. Progressivement, l'association a développé son fichier client et répond aujourd'hui aux demandes de différentes formes de restauration collective.

Après une période difficile en 2017 sur le plan économique et organisationnel, l'association a retrouvé un régime de croisière (plus de 1 000 k € de chiffre d'affaires et 6 salariés en CDI) en 2020.

Une centaine de producteurs sont engagés dans l'association, recouvrant des productions diversifiées et complémentaires. Côté clients, 95% sont des professionnels dont 80% en restauration collective.

Le(s) projet(s) en cours avant la crise COVID19 et le premier confinement, avec ses grands objectifs

- Relier durablement la production agricole locale aux habitants et aux professionnels de la restauration collective du territoire.
- Échange, transparence, partenariat, écoute entre producteurs et consommateurs constituent les valeurs de l'association.
- Des produits de saison, bio de préférence et locaux pour une alimentation de qualité et saine.
- Une gouvernance partagée entre les acteurs de la filière alimentaire.
- Développer l'activité et l'ancrer durablement dans les deux territoires Drôme et Ardèche.

Le(s) projet(s) en cours avec/après la crise COVID19

La crise a entraîné une baisse brutale de l'activité d'Agricourt à destination de la restauration collective (fermeture des écoles et des cantines, des restaurants...).

L'association a réagi en développant un drive pour les particuliers, « nouveau métier » pour elle, afin de maintenir et/ou trouver de nouveaux débouchés pour les producteurs.

La communication auprès des particuliers a donc été renforcée vers les habitants du territoire et les aides de l'Etat ont permis de passer cette période de crise (chômage partiel).

Résultats en cours ou attendus

La crise COVID 19 a obligé l'association Agricourt à repenser son modèle organisationnel et économique. Diversifier sa clientèle est devenu essentiel pour s'adapter à des contextes incertains.

Agricourt entretient un fort partenariat avec le département de la Drôme, Valence Romans Agglo et l'association Agribiodrôme. Un nouveau partenariat vient d'être établi avec la chambre d'agriculture 26 et les partenariats s'élargissent progressivement.

Liens du ou des projets au développement local

Par ses activités et son projet, Agricourt contribue au développement local du territoire en pérennisant des activités agricoles, en favorisant l'utilisation des productions agricoles par les professionnels de la restauration collective et par les habitants du territoire. Tout cela avec le souci de la transparence entre les acteurs de la filière, et de la sensibilisation des citoyens et des acteurs de la restauration collective.

Thématique :

Répondre à la demande alimentaire locale

Mots clés :

Circuit court, restauration collective, logistique, filière

Territoire concerné :

Drôme et Ardèche

Acteur(s) porteur(s) de la démarche :

Association Agricourt

Acteur(s) impliqué(s) dans la démarche :

Département Drôme
Valence Romans Agglo
Agribiodrôme
Chambre d'agriculture Drôme
Région AURA
Chambre de commerce et d'industrie LEADER
CC Val de Drôme
CC Crestois et Pays de Saillans
Les Compagnons de la terre
Réseau CIVAM
La Carline
Fondation Carasso
Cluster Bio
D'Ardèche et de saison

Fiche d'expérience : Agricourt (26-07)



Perspectives

La crise conforte en fait le projet initial d'Agricourt (même si elle l'a fragilisée fortement). Les demandes de la restauration collective sont fortes aujourd'hui et se développent, pour assurer un approvisionnement de qualité et en proximité. Cela se traduit déjà par une perspective de + 25% d'activité en 2021.

Cette crise montre néanmoins la fragilité de ce type d'organisation dont le modèle économique reste à consolider.

Il est envisagé un passage en SCIC pour renforcer les partenariats et la gouvernance locale avec toutes les parties prenantes de la filière (producteurs, professionnels de la restauration, citoyens) ainsi que les collectivités et les partenaires techniques du territoire. L'association envisage la création de un ou deux emplois supplémentaires dans les prochains mois.

Facteurs de réussite, points de difficultés et de vigilance repérés

Eléments de réussite

- La flexibilité de l'équipe et le soutien des bénévoles
- Le collectif et les valeurs partagées dans les moments de tempête
- Du pragmatisme, de l'action, de la réactivité

Difficultés

- La charge mentale/le stress pour l'équipe et les administrateurs

Point de vigilance

- Maintenir une diversité dans ses débouchés

Pour en savoir plus, contactez :

Florent Dalmasso, directeur

florent@agricourt.fr

09 53 25 33 73

<https://agricourt.fr>

Rédacteur de la fiche :

Florent Dalmasso

Mise à jour :

30 août 2021